

Décision Générale colonial

Décision n° 993 portant sujétion française

n° 993

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 16 août 1946
Numéro JO n° 8 du 31/08/1946	Date du numéro 31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

La nommée Marie Bernard, est déclarée sujet français pour jouir de tous les droits et prérogatives attachés à cette qualité.